

Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine

**DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 27 OCTOBRE 2008**

Québec, le 8 octobre 2008 – La première partie de l'audience publique sur le *Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine par Hydro-Québec* débutera le **lundi 27 octobre 2008 à 19 h 30 au sous-sol de l'église Saint-Pierre, située au 742, boulevard de l'Escale, à Havre-Saint-Pierre**. Les séances se poursuivront en après-midi et en soirée, les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) est composée de M. Michel Germain, président et de M. Louis Déry, commissaire. M. Jean-Guy Beaudoin se joint à la commission du BAPE pour former la commission d'examen conjoint.

**L'ENTENTE DE COLLABORATION CANADA-QUÉBEC**

L'examen public du *Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine* est réalisé en application de l'Entente de collaboration Canada-Québec en matière d'évaluation environnementale. L'Entente prévoit, entre autres, la possibilité de constituer une commission d'examen conjoint pour l'examen public d'un projet. C'est dans ce contexte qu'a été constituée la commission d'examen conjoint qui effectuera son travail simultanément à la commission du BAPE. Pour les participants à cette audience publique, le mode de participation est identique à une audience publique tenue uniquement sous la responsabilité du BAPE.

**WEBDIFFUSION DES SÉANCES ET QUESTIONS EN LIGNE**

Les séances de la première partie de l'audience publique seront diffusées en mode audio et en direct sur le site Internet du BAPE au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca). Les questions du public relatives au projet pourront être transmises à la commission par courriel à l'adresse [questions@bape.gouv.qc.ca](mailto:questions@bape.gouv.qc.ca), **du 27 octobre au 7 novembre 2008 inclusivement**. Les modalités de traitement des questions par courriel sont disponibles sur le site Internet du BAPE.

**TRADUCTION ET MISE EN LIGNE DES SÉANCES**

Les séances de la première partie de l'audience publique seront traduites simultanément en langue innue. Les fichiers d'enregistrement des séances, tant en langue française qu'en langue innue, seront déposés sur les sites Internet du BAPE et de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale pour consultation ultérieure par le public.

**UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES**

**1. S'informer**

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

## 2. S'exprimer

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, dont la date de début et les coordonnées seront annoncées ultérieurement, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

En vue de la planification de l'horaire de la deuxième partie de l'audience publique, les intéressés doivent faire connaître **avant le 14 novembre 2008** leur intention de présenter un mémoire devant la commission, en communiquant avec M<sup>me</sup> Monique Gélinas, coordonnatrice du secrétariat de la commission, au 418 643-7447 poste 423 ou, sans frais, le 1 800 463-4732, ou par courriel à l'adresse suivante : [romaine@bape.gouv.qc.ca](mailto:romaine@bape.gouv.qc.ca).

### OU CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population dans les centres de consultation régionaux suivants :

- Municipalité de Havre-Saint-Pierre, 1235, rue de la Digue, Havre-Saint-Pierre ;
- Bibliothèque Louis-Angé-Santerre, 500, avenue Jolliet, Sept-Îles ;
- Conseil des Innus d'Ekuanitshit, 35, rue Manitou, Mingan ;
- Conseil des Innus de Nutashquan, 78, rue Mashkush, Natashquan ;
- Conseil des Innus d'Unamen Shipu, 90, rue du Large, La Romaine ;
- Conseil des Innus de Pakua Shipu, 6, rue Innu, Pakua Shipu.

L'ensemble du dossier est également disponible à Québec au bureau du BAPE situé au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, et au bureau de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale situé au 1141, route de l'Église, 2<sup>e</sup> étage, ainsi qu'à Montréal à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 1255, rue Saint-Denis, local A-M100.

On peut également consulter le site Internet du BAPE concernant le projet au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), ainsi que le Registre canadien d'évaluation environnementale au [www.acee-ceaa.gc.ca](http://www.acee-ceaa.gc.ca), numéro de référence 04-05-2613.

Pour des renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Monique Gélinas en composant le 418 643-7447 poste 423 ou, sans frais, le 1 800 463-4732, ou par courriel à l'adresse suivante : [romaine@bape.gouv.qc.ca](mailto:romaine@bape.gouv.qc.ca), ou avec Maryse Pineau en composant le 613 948-1364 ou par courriel à l'adresse [maryse.pineau@acee-ceaa.gc.ca](mailto:maryse.pineau@acee-ceaa.gc.ca)

- 30 -

### Renseignements aux médias :

Nicholas Girard  
Tél. : 613 957-0958

Danielle Hawey  
Tél. : 418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 533